

U.S.D. 63

Commandant Franck Bénédic

*Rôle, missions et
Cadre d'ordre du SDE 2*

**Formation SDE 2
du 4 au 15 septembre 2017**

Déroulement d'une opération de Sauvetage Déblaiement

Le chef d'unité intervient soit sous l'autorité d'un chef de section SD d'astreinte ou à défaut sous l'autorité du COS (CDG ou CDC du secteur).

Il existe un lien étroit entre le déroulement d'une opération et le Cadre d'Ordre utilisé et mis en œuvre par le Chef d'Unité :

1. Réception de l'appel de secours au CTA / CODIS,
2. Engagement des moyens de secours,
3. Réception de l'ordre de départ : prise de renseignement et Ordre préparatoire (PATRACDR),
4. Ordre de Mouvement (DPIF) : Confirmation de départ (PRM),
5. M.G.O. en SD
6. Gestion des victimes
7. Message de Compte Rendu (Relation COS),
8. Marquage
9. Retour opérationnel / reconditionnement de l'unité.

1. Réception de l'alerte au CTA / CODIS

Pour le bon déroulement des opérations, cette étape est primordiale.

L'opérateur et le Chef de Salle CTA / CODIS doivent veiller à intégrer un maximum de renseignement concernant la mission, les circonstances et le contexte dans lesquels l'évènement s'est produit.

En attente de l'arrivée du chef de section d'astreinte, le chef d'unité peut être, à cette occasion, immédiatement sollicité comme conseiller technique pour affiner les choix d'engagement de moyens.

2. Engagement des moyens de secours

L'opérateur et le Chef de Salle CTA / CODIS engagent les moyens de secours adaptés :

- Pour apporter une réponse aux risques courants : Moyens INC, SAP et de Commandement,
- Pour apporter une réponse adaptée aux risques spécialisés : Unité SD et/ou Unité Cynotechnique.

3. Réception de l'ordre de départ : Prise de renseignement et Ordre Préparatoire

Le chef d'Unité doit impérativement prendre l'attache du CODIS (Chef de salle ou Officier) pour obtenir les renseignements nécessaires au bon déroulement de la mission.

Si des moyens sont déjà présents sur les lieux, une conférence à 3 peut alors être mise en place par le CODIS pour favoriser la concertation.

Ainsi, il établit son O.P. (Ordre Préparatoire) en concertation avec le CODIS.

3. Réception de l'ordre de départ : Prise de renseignement et Ordre Préparatoire

L'Ordre Préparatoire :

- P** → Personnels concernés (Nombre, niveau et qualité)
- A** → Armement sollicité : Moyens roulants (SD, CCF, VLHR...), matériels particuliers (banches,...)
- T** → Tenue (SD + Tenue de Feu complète, change)
- R** → Radio : Canal Radio pour contacter les moyens SLL, le PRM et DIR interne au transit
- A** → Alimentation (des personnels et logistiques des moyens)
- C** → Commandement
- D** → Déroulement (Durée estimée ou prévisible)
- R** → Rendez-vous (PRM...)

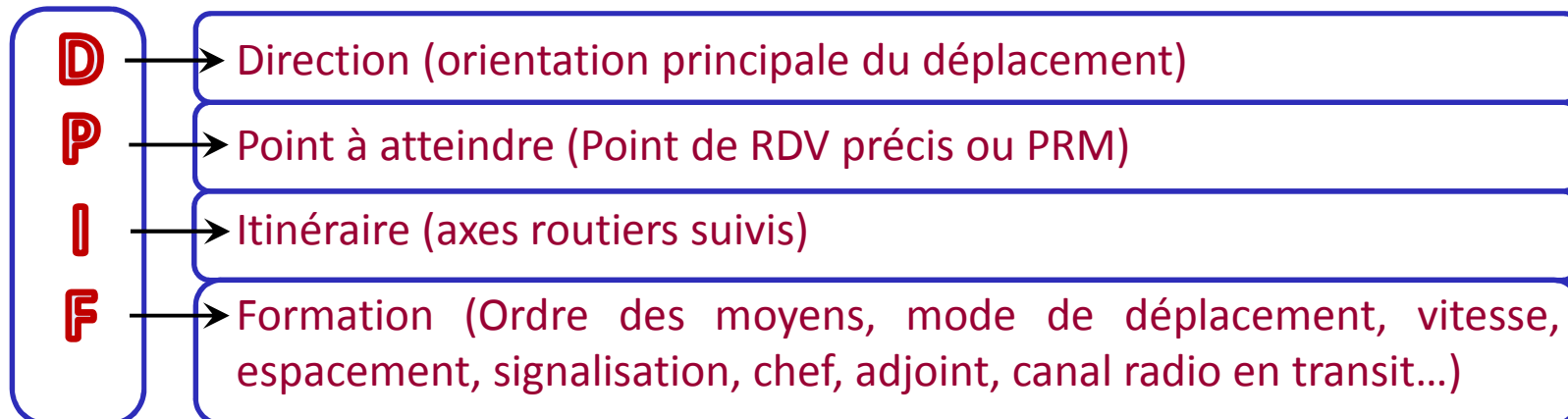
4. Ordre de Mouvement et confirmation de départ

Avant le départ :

Le Chef d'Unité doit contacter l'Officier CODIS pour avoir un maximum d'éléments concernant la mission, voire donner des conseils ou des signes aux premiers moyens sur place.

Il doit s'assurer de l'activation ou non d'un PRM

Il décline à l'ensemble de ces moyens son ordre de mouvement (O.M.) prévu :



Puis confirme son départ

4. Ordre de Mouvement et confirmation de départ

Exemple d'Ordre de Mouvement exprimé aux personnels (CA) :

D → Nous allons prendre la direction d'Ambert, direction Sud / Sud-Est du département,

P → Le point à atteindre est le PRM situé sur la parking de l'Hypermarché AUCHAN à l'entrée d'Ambert au bord de la RD 758,

I → Nous allons prendre la RD 127 en direction de Billom sur 18 km, puis la RD 28 en direction de St Dier sur 23 km, puis la RD 758 jusqu'à Ambert,

F → Je passe devant avec la VLR, indicatif CU SD, le VPCE et la Berce me suive et le CID fermera la route en serre-fil. Le Canal utilisé pour le transit sera la DIR 728, Gyro et feux de croisement pour tous les engins et 2 tons si nécessaire, mon adjoint est le Sgt X.

CODIS 63 de CU SD (Statut), top départ Puis confirme son départ

5. Marche Générale des Opérations En sauvetage Déblaiement

La reconnaissance

- Par information :
- ✓ Date et heure du sinistre
 - ✓ Origine de l'effondrement
 - ✓ Nature des batiments
 - ✓ Disposition des locaux
 - ✓ Evaluation du nombre de victime
 - ✓ Dangers secondaires

- Par observation :
- ✓ Analyse et étendue de la zone d'intervention
 - ✓ Appréciations des moyens à mettre en œuvre
 - ✓ Anticipation du PRV
 - ✓ Dangers secondaires

Le message d'ambiance (Concertation avec le COS)

Je suis
Je vois
Je demande

- : Indicatif radio et localisation exacte de l'intervention
- : Descriptif de la situation (surface, niveau, nbre de victime estimée...)
- : Demande de renfort en réaction immédiate



5. Marche Générale des Opérations

En sauvetage Déblaiement

Le Raisonnement Tactique (R.T.)

*Acquisition des données
opérationnelles*

Raisonnement Tactique

- *Où ?*
- *Par où ?*
- *Contre quoi ?*
- *Avec quoi ?*
- *Comment ?*

Action

5. Marche Générale des Opérations

En sauvetage Déblaiement

Ordre Initial (O.I.)

L'Ordre Initial à exposer aux binômes SD :

S

→ Situation : descriptif de la situation aux intervenants (surface, niveaux, usage, dangers secondaires, victimes...)

O

→ Objectifs : ceux définis par le COS concernant l'USD (ex : Effectuer les sauvetages des victimes de surface, consolider et sécuriser la façade Nord...)

I

→ Idées de manœuvre : doivent permettre l'atteinte des objectifs fixés

E

→ Exécution : répartition des actions auprès des binômes correspondants aux idées de manœuvre

C

→ Commandement : Identification Adjoint, Canal Radio tactique, sécurité, position du chef sur la ZI.

S'assurer que l'Ordre Initial soit bien compris de tous !

5. Marche Générale des Opérations

En sauvetage Déblaiement

Exemple d'Ordre Initial à exposer aux binômes SD :

S

Nous sommes en présence de l'effondrement d'un bâtiment R+2-1 à usage d'habitation, probablement suite à une explosion de gaz, nombreuses victimes à l'intérieur du bâtiment, structure restante très instable

O

- Procéder à l'évacuation des victimes de surface
- Consolider les structures instables pour permettre la prise en charge de certaines victimes ensevelies
- Procéder à la localisation puis la prise en charge des victimes ensevelies

I

- Procéder au ratissage de la zone sécurisée pour victimes de surface
- Procéder à la mise en place des étais Paratech sur la façade instable
- Rechercher et prendre en charge les victimes ensevelies

E

- Binômes 1 et 2 : Vous prenez en charge le ratissage de la zone sécurisée
- Binômes 3 avec SP locaux : Vous assurez la mise en œuvre des matériels Paratech
- Binôme 4 et 5 avec le CU Cyno : Vous prenez en charge la recherche des victimes ensevelies avec matériels d'exploration, priorité au passage des Cyno.

C

Commandement : Mon adjoint est le Sgt X, le canal utilisé est la DIR 758, attention, risque d'effondrement secondaire et de fuite d'eau. Je reste en position à l'entrée du chantier où se trouve également le PRV, me rendre compte surtout lorsque victime localisée ou évacuée.

5. Marche Générale des Opérations

En sauvetage Déblaiement

Phases de sauvetage / enlèvement des décombres / consolidation de structure

Ces actions peuvent être menées en simultané ou séparément sur 4 étapes :

1. Sauvetage des victimes de surface : permet une prise en charge directe des victimes sans déblais particulier (mission parfois effectuée par les 1^{er} moyens sur les lieux)
2. Sauvetage des victimes dans les parties peu endommagées : permet une prise en charge des victimes par des actions simples d'enlèvement partiel de décombres et de consolidation de structure
3. Recherche, localisation (en alternant les équipes cynotechniques et appareils d'écoute et d'exploration) et sauvetage des autres victimes non visibles par des actions d'enlèvement sélectionné de décombres et de consolidation de structure.
4. Enlèvement généralisé des décombres : aucune chance de trouver d'autres victimes vivantes.

6. Gestion des victimes

Tout au long de la mission, le CU SD doit pouvoir rendre compte au COS de la situation de chacune des victimes prises en charge.

Exemple de tableau de suivi jusqu'au PRV (le COS gérant la suite de la prise en charge) :

Gestion CU SD :												Gestion COS :											
GESTION DES IMPLIQUES																							
Date :/...../.....		Bilan Total d'Impliqués				sur le Chantier				au PRV				au PMA									
GH début d'intervention : H		UL	UR	UA	DCD	UL	UR	UA	DCD	UL	UR	UA	DCD	UL	UR	UA	DCD						
Mission :		←				↑				↑				↑									
N° Vict.	GH Prise en charge	Identité			sur le Chantier				G.H.	au PRV				G.H.	au PMA				G.H.	C.H. de destination	Vecteur (NSAV-DRAGON...)		
		Nom	Prénom		UL	UR	UA	DCD		UL	UR	UA	DCD		UL	UR	UA	DCD					
1	H	Commune	Sexe M - F	Age					H					H					H				
2	H	Commune	Sexe M - F	Age					H					H					H				
3	H	Commune	Sexe M - F	Age					H					H					H				



7. Message de Compte Rendu

Exemple de message de compte rendu à destination du COS ou à défaut du CODIS :

Je suis

→ **Indicatif radio et localisation** exacte de l'intervention

Je vois

→ **Descriptif détaillé de la situation** (surface, niveau, nbre de victime estimée...), permettant au CODIS d'avoir une vision réaliste de la situation

Je prévois

→ **Evolution envisageable de la situation** (propagation, effondrement secondaire, autres conséquences, mais également du nombre de victimes potentielles

Je fais

→ **Actions menées** (Correspondant aux OIE de l'Ordre Initial)

Je demande

→ **Demande de renforts complémentaires**, prise en compte et confirmation des moyens engagés (Log, éclairage, SDE 3...)

8. Marquage

Dans la gestion de l'intervention, le CU SD doit impérativement assurer la traçabilité :

- Des actions menées,
- Des moyens engagés,
- De la prise en charge des victimes,
- Des dangers sur la Z.I.

Ainsi, cela peut s'effectuer par le marquage INSARAG lors d'une mission SD d'ampleur mais également par l'établissement d'une SITAC (Situation Tactique) en collaboration avec le COS permettant de mentionner l'ensemble de ces éléments.

Le marquage INSARAG et la SITAC feront l'objet d'une séquence spécifique.

9. Retour opérationnel : reconditionnement de l'unité

Pour finir, le chef d'unité doit veiller :

- Aux mesures conservatoires et conseils à donner aux autorités locales sous couvert du COS,
- Au reconditionnement des personnels et matériels de l'unité sur place,
- À la disponibilité des moyens en retour d'intervention,
- A la finalisation du reconditionnement des personnels et matériels de retour au CIS,
- A l'information du CTD SD si un réapprovisionnement en matériel est nécessaire.